

## Conditions générales de vente

### Rencontres Nationales des Villes et Villages Fleuris 2026

#### Paieiment

Le règlement de votre participation est exigé au moment de l'inscription.

Le paieiment doit être intégralement effectué avant la tenue de l'événement afin de pouvoir accéder aux Rencontres Nationales des Villes et Villages Fleuris 2026.

#### Annulation de participation

En cas d'annulation de votre participation, les conditions de remboursement suivantes s'appliquent :

- Un **remboursement intégral** sera effectué pour toute annulation notifiée avant le **8 septembre 2026**.
- Un **remboursement à hauteur de 50 %** sera accordé pour toute annulation intervenant entre le **8 et le 15 septembre 2026 inclus**.

Le CNVVF se réserve le droit d'étudier chaque situation, au cas par cas.

Toute demande d'annulation devra être notifiée à l'organisateur par écrit. La date de réception de la demande fera foi pour l'application des présentes conditions.